



Economie et prospective agricole - Avril 2009

Informations et analyses stratégiques

Sur l'économie, la politique agricole et l'alimentation

Groupe Economie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

LE DOSSIER

Le Bilan de santé de la PAC : décryptages

Les 27 Ministres de l'Agriculture sont parvenus à un accord le 20 novembre dernier, sur une nouvelle réforme de la PAC : le Bilan de Santé. Cette réforme laisse une large marge de manœuvre à chaque État sur la répartition des aides directes. Le 23 février, le Ministre français de l'Agriculture Michel BARNIER a annoncé les grandes lignes des choix français.

- Gestion des marchés laitiers et céréaliers
- Découplage et nouveaux soutiens
- Modulation et Développement Rural

Pour une vue d'ensemble de la réforme, consultez la note synthétique (4 pages) :

http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_270409.pdf

Pour une information détaillée sur chaque mécanisme :

L'article 63 & la redistribution des DPU

Prélever 5% et créer de nouveaux soutiens : L'article 68

La modulation portée à 10% pour financer le développement rural

En première approche, les principaux enjeux normands de l'application de cet article sont les suivants :

☐ Modalité de retour sur l'herbe : Même si la Normandie apparaît bénéficiaire, il reste encore beaucoup de choses à décider pour la mise en œuvre du dispositif

☐ Secteur équin : Le choix d'intégrer ou non les UGB équins dans le chargement peut avoir des effets importants en Normandie. A titre d'exemple, le chargement PHAE intègre les équins.

☐ Découplage total de la PAB veau : cette décision combinée à un marché difficile pourrait conduire à une large modification de la structuration de cette filière.

Enfin le choix du Ministre de réorienter vers l'herbe des soutiens issus du secteur céréalier est justifié par l'idée que les marchés céréaliers des prochaines années seront porteurs. Si tel n'était pas le cas, les producteurs céréaliers seraient alors particulièrement fragilisés par ces décisions.

L'article 68 du règlement européen autorise un prélèvement sur les aides de 1^{er} pilier, pour créer des aides fléchées sur des systèmes spécifiques ou vulnérables.

Le 23 février, le Ministre français Michel Barnier a précisé comment la France va utiliser ce dispositif : Près de 5% des aides de premier pilier seront prélevés, et réorientés à l'échelle nationale sur les ovins, le lait de montagne, les dispositifs assurantiels, les cultures de légumineuses, l'agriculture biologique etc...

La Normandie peut espérer des retours financiers via ces trois derniers chapitres, mais il est déjà clair que le solde de cet article sera globalement négatif pour la région et pour chacun de ses départements.

Le 20 novembre 2008, les 27 ministres de l'Agriculture de l'UE ont décidé de porter progressivement le taux obligatoire de modulation de 5 à 10 % en 2012. Les fonds prélevés seront utilisés pour relever les nouveaux défis du second pilier.

Le retour en Normandie est difficilement mesurable. Toutefois, on notera que celui-ci restera limité, au vu du non ciblage des mesures sur les problématiques normandes (ex : main d'œuvre).

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_modul_1.pdf

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_art68.pdf

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_art63.pdf

Conditionnalité : des modifications à la marge

Parmi les décisions du bilan de santé sur la conditionnalité on notera principalement de nouvelles obligations pour les bonnes conditions agricoles et environnementales BCAE :

Systématiser les bandes enherbées

Maintenir les particularités topographiques (haies, étangs, fossés, arbres,...).

Prolonger le dispositif de surveillance des Prairies Permanentes

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_defi.pdf

Bilan de santé : Impact Incertitudes et enjeux pour la Normandie

Entre 2008 et 2012, l'application du bilan de santé en Normandie se soldera par une réduction de 33 millions d'€ des aides directes du premier pilier (- 5 %) soit l'équivalent de 4,5 % du revenu de 2008.

Les effets sont très différenciés selon les systèmes : les exploitations orientées COP et grandes cultures seraient respectivement contributaires à hauteur de 30 % et 15 % de leur revenu courant avant impôt de 2006. De l'autre les systèmes viande bovine affichent un résultat positif.

Il reste d'ici l'été de nombreux points à caler avec des enjeux normand sur l'herbe et les fourrages (article 63) les protéagineux et la bio et l'intégration des fourrages dans le dispositif de l'assurance récolte (article 68)

Le bilan de santé ne se limite pas à des transferts d'aides. Les décisions prises sur la gestion des marchés, et en particulier la confirmation de la sortie progressive des quotas laitiers, auront beaucoup plus de poids sur le revenu des exploitations.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_avenir/bs_effet.pdf

Note de lecture :

Commission européenne :
Prévisions 2015 sur les marchés agricoles en Europe : mars 2009

http://www.cra-normandie.fr/eco_prosp/NL_prospect_09.pdf

Note de lecture :

« Le Bilan de santé de la PAC
Un rééquilibrage en faveur de
l'élevage »
Institut de l'élevage, avril 2009

http://www.cra-normandie.fr/eco_prosp/NL_bs_ie.pdf

Note de lecture :

Le Bilan de santé et son
application en France.
Vincent Chatellier, Hervé
Guyomard INRA, 20 mars 2009

http://www.cra-normandie.fr/eco_prosp/NL_bs_inra.pdf

Croissance à deux chiffres pour les produits bio

Le secteur de la bio ne connaît pas la crise ! De plus en plus de français consomment des produits estampillés « agriculture biologique ». Ce marché représente 1,5 % du total et affiche une croissance de 15 % en 2008 ...

Pour en savoir + : téléchargez la note complète (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/2020/alimentation_0409.pdf

Evaluation des emplois liés à l'agriculture en Basse-Normandie

Combien d'emplois dépendent de l'agriculture en Basse-Normandie ? Pour chaque emploi agricole, un emploi induit. C'est le ratio établi par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie. Encore faut-il bien préciser de quoi l'on parle...

Pour en savoir + : téléchargez la note complète (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/eco_prosp/NL_emplois.pdf

Note de conjoncture

Le point sur les marchés agricoles des produits agricoles normands :

Les marchés laitiers

Les marchés des viandes

Les grandes cultures

Les charges

Un trimestre à Bruxelles

Mise à jour fin avril

Pour accéder à la note complète :

http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/conjeco_0409.pdf

LAIT

Prix : -11 à -12% au 1^{er} trimestre

Discussions interprofessionnelles tendues

BLE

130 euros par tonne début avril

Fin de campagne difficile

PETROLE

50 dollars le baril

Le prix des charges reflue